

**PROJET D'ETABLISSEMENT 2/3 D : enseignement de plein exercice et en alternance**

**Introduction :**

Le projet d'établissement exprime notre volonté de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur. Il s'inscrit dans le cadre du Décret « Missions » du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, « Mission de l'école chrétienne », ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC et de la FESeC.

La réalisation de ce projet d'établissement est une œuvre collective nécessitant la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, personnel administratif et d'entretien, direction, pouvoir organisateur, différents acteurs externes.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétable : elle s'inscrit dans la continuité des actions déjà entreprises dans la tradition de notre école.

Sur bases des rapport d'activités, le **Conseil de Participation** évaluera si les objectifs prévus au projet d'établissement sont atteints

**1. Notre préoccupation première : l'épanouissement du jeune**

Chaque personne possède ses compétences propres. La reconnaissance de ces valeurs positives individuelles et l'aide à leur développement sont des éléments de motivation qui ne peuvent que promouvoir l'**autonomie** et la **confiance en soi**. Celles-ci restent d'ailleurs les meilleures armes face aux nombreuses déviances du monde moderne.

Une écoute attentive, des encouragements répétés, l'application d'une pédagogie du succès, la compréhension du stress ressenti par les élèves seront autant de moyens de renforcer leur confiance en eux.

Une méthode de travail basée sur l'apprentissage d'une organisation efficace avec prise d'initiatives et de responsabilités doit mener les élèves progressivement à leur autonomie. Le but est d'apprendre à apprendre, pour plus tard permettre une auto-formation qui sera nécessaire dans l'exercice de leur profession.

Par des activités extra-scolaires, l'utilisation de moyens multimédia et des sorties extérieures, on insistera sur l'éveil à la culture et au développement de leur créativité.

**2. Les projets personnels et collectifs**

Si l'information des options et des possibilités de choix scolaires (études supérieures) doit être objective et complète, elle ne suffit pas si d'autres étapes ne l'ont précédée. Des temps d'écoute et de clarification sont nécessaires pour que l'élève construise son projet d'orientation. C'est en connaissant son passé, ses ressources et ses besoins qu'il pourra s'orienter positivement. Si certains élaborent leur projet personnel de vie grâce à l'encadrement familial et socioculturel, d'autres sont plus démunis dans cette élaboration.

Les aides apportées par le **Centre Psycho-Médico-Social** sont très appréciées à cet égard.

Les élèves du 1<sup>er</sup> degré ont l'occasion de visiter et d'occuper un poste de travail pendant au moins une demie journée dans les ateliers des 3<sup>o</sup> années.

Dans l'enseignement en alternance, pour certains élèves, différentes étapes sont à respecter pour restructurer la personne : une cellule de maturation travaille la rescolarisation, le projet d'apprendre, le projet d'orientation, le projet d'insertion professionnelle et le projet de vie.

Concernant l'enseignement supérieur, toutes les publications sont disponibles auprès des professeurs, les dates des salons de l'étudiant et dates des journées d'informations dans les Hautes Ecoles sont communiqués aux élèves intéressés et généralement des professeurs d'une **Haute Ecole** viennent rencontrer les élèves en classe.

Pour faciliter l'insertion professionnelle des élèves des années terminales des filières professionnelles, l'école prévoit **2 semaines de stages en insertion** dans les entreprises de la région.

Le FOREM avec l'opération « **Découverte des métiers** » permet aux élèves d'être introduits et informés des différents métiers que l'on retrouve dans de nombreuses entreprises

Une information sur la rédaction d'un curriculum-vitae et sur la manière de se présenter à un entretien d'embauche est expliqué par un formateur du syndicat.

Une visite des services de l'ONEM permet de mieux connaître les formalités à effectuer lors de la recherche d'un emploi.

Une information sur le fonctionnement des sociétés d'**intérim** se fait chaque année par une société d'intérim.

L'épanouissement de l'individu dans un projet collectif est un élément important de vie ensemble. Etre amené à analyser la faisabilité d'un projet, de respecter le choix de la majorité, d'apporter sa pierre à l'édifice sont autant d'étapes de formation de la personnalité et de structuration d'un groupe.

### **3. La maîtrise de la langue française**

Il faut développer chez l'élève un meilleur rapport avec l'**écriture** et la **lecture**, car ils sont les supports essentiels de l'apprentissage, de l'accès à l'information, des outils de formation continue, de la participation à la démocratie.

L'analyse de documents, (par ex : le décodage de la publicité ou d'informations : notamment sur Internet), le passage d'un support à l'autre (plans, graphiques, textes ...) doivent viser le développement de l'esprit critique des élèves et leur permettre de s'approprier des informations.

Une sensibilisation à l'illettrisme a été donnée à tous les professeurs lors d'une journée pédagogique et les professeurs de français ont pu se familiariser avec des outils de remédiation.

On organise des défi-lecture dans plusieurs classes de 3° pour augmenter l'intérêt pour la lecture.

### **4. Développer l'esprit critique et positif**

L'information doit être objective et complète :

Au niveau de la formation technique et générale, la formation ne doit pas se limiter aux matières scolaires mais également tenir compte des plaies modernes telles que le tabac, l'alcool, le surendettement, les drogues, le sida.

Tous les moyens médiatiques seront exploités. L'établissement utilise des centres cybermédia « WIN » et plusieurs laboratoires d'informatique. Il s'engage aussi à participer à des échanges télématiques, à utiliser des banques d'outils de serveurs pédagogiques conformément au Décret.

Les méthodes d'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les apprentissages doit préparer au maximum les élèves à l'utilisation des techniques informatiques et à être familier avec l'usage d'un ordinateur.

La grande majorité des professeurs utilisent couramment les différents logiciels dans la rédaction de leurs cours et on font profiter leurs élèves.

Il ne suffit toutefois pas d'avoir accès à l'information, ni de la posséder. Chaque membre de la communauté éducative veillera à ce que chaque élève soit à même, face à l'énorme quantité de données, de pouvoir se situer et d'émettre un **jugement personnel et critique** .

Le statut accordé à l'erreur est l'un des nœuds de l'apprentissage. L'erreur commise par l'élève doit servir de source d'information pour lui-même et pour l'enseignant en vue d'une régulation de l'apprentissage. C'est le temps accordé à l'évaluation formative, temps laissé à l'appropriation des connaissances, à l'entraînement des compétences et à la prise de recul sur les différentes démarches observées. Ce temps d'observation permet de préciser d'avantage la remédiation adéquate. L'élève pouvant alors devenir acteur de son apprentissage par la reconnaissance de son cheminement. Dans cette optique, l'apprentissage par les pairs (échanges entre élèves), les différents types de parrainage et de tutorat sont autant de moyens de socialisation de groupe.

## **5. En le formant à l'intégration sociale et professionnelle**

### **5.1 Par une attitude démocratique de l'acceptation de l'autre en temps que personne et personnalité**

La pluralité des milieux d'origine de nos élèves se veut être source d'enrichissement. Une attitude d'écoute active reste primordiale pour une bonne connaissance de l'autre quel qu'il soit. Cette attitude et son acquisition se reflètent dans :

- L'accueil réservé aux jeunes provenant de l'Enseignement Spécial, une aide du Centre PMS est mise en place (article 67).
- Tous les groupes constituants : internat, C.E. , CPPT, Conseil de Participation.
- Le respect des consignes et des règlements dont on aura le souci d'expliquer la pertinence en début d'année scolaire.
- La solidarité envers les malades en se préoccupant des cours à tenir en ordre.
- L'application des mesures de sécurité : exercices d'évacuation et sécurité aux machines

### **5.2 Dans un esprit d'ouverture,**

Notre école n'a de sens que dans son inscription dans le monde environnant.

- Il paraît ainsi indispensable que chaque jeune ait une occasion par année scolaire de participer à une activité axée essentiellement sur la vie extra-muros : théâtres, expositions, visites culturelles, excursions, visites d'entreprises, stages, insertion en alternance, échanges avec d'autres écoles...
- Au respect des personnes se greffe le respect de l'environnement matériel : respect du site, des lieux conviviaux, des toilettes, du tri des déchets, recyclage du papier, propreté des locaux, couloirs, cour de récréation.

### **5.3 Et dans un esprit critique face à l'information**

#### **5.4 Et dans un esprit de cohérence d'action**

Nous ne pouvons plus nous cantonner dans notre spécialisation disciplinaire ou technique

- Il nous faut tenir compte de ce qui se fait dans le fondement et plus particulièrement au 1<sup>er</sup> degré : le travail sur les compétences
  - les évaluations pratiquées
  - les socles de compétences à 8, 12 et 14 ans (utilisation de ces socles comme pré-requis en début de 2<sup>ème</sup> degré) dans les choix que nous avons à effectuer tant dans les dimensions relationnelles que pédagogiques
- Etablir un lien entre les cours généraux, techniques et de pratique professionnelle pour donner sens aux apprentissages
- En favorisant les contacts pour
  - une meilleure préparation et exploitation des excursions à caractère technique,
  - une préparation de cours et examens en commun pour des classes de même niveau,
  - l'organisation d'épreuves intégrées,

### **5.5 En encourageant les projets personnels et collectifs**

## **6. Sous l'éclairage des valeurs évangéliques**

### **6.1 En temps que référence de base**

La personne en tant qu'être unique est une des valeurs évangéliques. Le respect des particularités de chacun (famille, acquis, cheminement) tant chez l'élève que chez l'adulte rencontre cette dimension. Le souci du plus faible reste aussi un souci permanent de l'institution (les béatitudes). L'attention aux minorités et aux isolés est un signe de l'engagement chrétien mais aussi de démocratie dans l'école.

### **6.2 En ne craignant pas de les exprimer par des gestes**

L'équipe pastorale veillera à la cohérence des différents gestes et à leur signification

Dans le domaine de l'existant : retraites, actions humanitaires, animations pour les personnes âgées, réalisation d'une crèche...

## **7. Par un travail d'équipe où la communication se doit être de qualité**

### **7.1 Entre l'école et la société**

- La vie de l'établissement doit trouver son expression dans la société : articles de presse, journées portes ouvertes, le site Internet y contribuent.
- La création d'un journal de l'école permet une expression plus ciblée sur l'ensemble de la communauté scolaire, y compris les parents.
- Quant aux contacts entretenus avec les entreprises locales, on veille à trouver et à utiliser un langage accepté aussi bien par le monde économique que pédagogique.

### **7.2 Entre l'école et les parents**

Les parents sont les **partenaires privilégiés** dans notre tâche d'éducation ; il convient donc de les associer au maximum et dès que possible dans la gestion des difficultés rencontrées (absences pour maladie, accident, problèmes scolaires ou disciplinaires).

Les moyens utilisés sont traditionnellement :

- Le journal de classe : une place plus importante est donnée aux commentaires des enseignants.
- Les circulaires trimestrielles.
- Les bulletins émis 5 fois par année scolaire.
- Les réunions de parents.

### **7.3 Entre les professeurs-éducateurs**

Le rôle du Conseil de Classe ne peut se limiter à constater des échecs. Il paraît utile pour cela d'utiliser des outils d'observation qui permettent d'objectiver les difficultés des élèves et d'assurer un meilleur suivi.

Le Conseil de Classe est porteur des thématiques suivantes, sous la présidence d'un représentant de la direction :

- Accompagner au développement du Projet Personnel de l'élève et de son orientation.
- Gestion des moments d'évaluation sommative et certificative (préparation, cohérence, résultats)

Dans ces tâches, le Conseil de Classe est aidé par le PMS tant dans son information, ses discussions que pour le suivi des décisions.

### **7.4 Entre professeurs, éducateurs et élèves**

La communication existe naturellement dans le cadre des cours et des moments de détente.

Il est bon toutefois de rappeler que les enseignants ont également la **charge d'éduquer**.

La direction, les professeurs et éducateurs sont investis en bon père de famille de toute l'autorité de la communauté éducative.

A chacun cependant d'assurer au mieux le retour du suivi social mis en œuvre.

### **7.5 Entre la direction et les élèves + professeurs**

- Chaque année l'école édite le « Petit Saint-Henri pratique » pour améliorer la communication entre professeurs et direction.
- Tous les enseignants ont toujours marqué un vif intérêt à la poursuite de leur formation, la formation continuée obligatoire n'en a que renforcé leurs efforts.

### **7.6 Entre les élèves**

Les temps de détente restent des moments privilégiés pour les rencontres entre jeunes.